



Centrale d'achat - Cybersécurité

Lutte contre la cybercriminalité



DURÉE : 12 MOIS

POUVOIR ADJUDICATEUR : BEP

CENTRALE FAÎTIÈRE : NUMERIC

CONTEXTE

Un accompagnement concret pour renforcer la cybersécurité communale

Depuis juin 2023, le BEP a mis en place un **Observatoire de la cybersécurité** pour évaluer la vulnérabilité des systèmes informatiques des Communes et CPAS de la Province de Namur.

Chaque trimestre, un rapport de vulnérabilité est transmis via la plateforme "Board of Cyber", offrant une vue d'ensemble de l'état de leurs infrastructures IT. Afin d'aider les communes à interpréter ces rapports et à renforcer leur sécurité numérique, un marché spécifique a été intégré à la centrale faîtière "**NumeriC**".

Ce dispositif prévoit :

- Des consultations avec des experts en cybersécurité;
- Un soutien ciblé aux équipes informatiques communales;
- Une analyse approfondie des rapports trimestriels;
- Pour passer à l'action et améliorer la résilience numérique des administrations locales.

BÉNÉFICIAIRES

Les Communes
associées du **BEP**

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

 Économie d'échelle

 Simplification
administrative

 Expertise du BEP

Marché lancé

Marché de services ayant pour objet la **gestion, l'assistance et la maintenance de l'infrastructure informatique** dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité pour les Communes de la Province de Namur

Début : avril 2024

Fin : avril 2026

Renouvellement du marché en cours.

Exécution

Chaque adhérent à la centrale d'achat est chargé du **suivi de l'exécution du marché**, en passant lui-même ses bons de commandes.

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION	CONDITIONS
CENTRALE FAÎTIÈRE	Décision du Conseil Signature de la convention d'adhésion
MARCHÉ	Décision du Collège Participation forfaitaire

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**